

STAGE Préparer son rendez-vous de carrière

Enjeux et conséquences



13 lundi
9h - 17h
octobre 2025

ARRAS
LIEU À DÉFINIR

Le rendez vous de carrière peut être perçu comme un moment difficile : la forte attente des personnels d'une reconnaissance de leur travail qui se confronte aux appréhensions légitimes de la rencontre avec un IPR et un chef d'établissement qui doivent porter un regard sur leurs pratiques et leur carrière.

- L'évaluation dans le statut, sa place, son évolution
- Quels sont les enjeux et les conséquences de ce moment sur la carrière et la rémunération des enseignants, CPE et PSYen ?
- Quelles doivent être les procédures ?
- Quelles voies de recours ?
- Comment se situer et préparer ce moment d'évaluation ?
- Quelles sont les revendications du SNES-FSU sur l'évaluation et la carrière ?

Ce stage tentera de répondre à ces différentes questions, ainsi qu'à toutes celles que vous vous posez, pour vous aider à mieux appréhender ce moment d'évaluation professionnelle.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
s3lil@snes.edu
03.20.06.77.41



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN